

TRELIUVAN

Bulletin municipal · Septembre 2017



Soirée Moules-frites du 13 juillet 2017



Tableau éphémère Ecole Jean Ferrat



Des habitants mobilisés pour la Journée Citoyenne

n° 155

SOMMAIRE

BULLETIN N° 155

Repas des aînés 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Le site internet communal 3

Informations
municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4 - 6

Les échos de Dinan Agglomération 7

Des citoyens mis à l'honneur 8

Journée citoyenne 8

Accueil de Loisirs 9

Rentrée scolaire à l'école

Jean Ferrat 10

Pédibus 11

Des œuvres d'enfants à découvrir 11

Opération argent de poche 11

Armistice 1918 12

Travaux réalisés 12

Déclarations de travaux

et permis de construire 13

Etat civil 14

Fête nationale du 13 juillet 14

Informations CCAS 15

Fête des mères 15

Bibliothèque L'Imagin'R 16

Calendrier des fêtes 17

Spectacle de Pascal Fleury 17

Associations sportives
et culturelles 18

Trélivan Animation 18

Fleur de Blé noir 18

Genêts - Bruyères - Korrigans 19

Les Amis du Val Drouet 20

Association "Faire Plaisir" 21

Club de Foot Trélivan 22

Club VTT/Cyclo Trélivan 23

Club de Gymnastique 23

Association Trélivan Téléthon 24

Amicale Laïque de Trélivan 24

Comité de Jumelage 25

Amicale des anciens combattants 26

Informations
pratiques 26

Information Office national

des anciens combattants des C.A. 26

Permanence Hervé Berville 26

Port du casque vélo obligatoire pour

les enfants de - de 12 ans 27

Accueil pour les victimes de violences 27

La MSA d'Armorique 27

Relais parents

assistants maternels 28

Le Bouilleur de cru 28

Circuit du Bigault 29

Info énergie 30

Inscriptions sur les

listes électorales 31

Démarches

administratives 31

Mémo 32

Invitation au repas des aînés

Le maire, les membres du conseil municipal et du CCAS
ont le plaisir de convier toutes les personnes âgées de 65 ans
et plus au repas qui aura lieu
le dimanche 15 octobre à partir de 12 h 00
à la salle Clément Ader. Tous les aînés concernés sont invités
au cours du mois de septembre par l'élu de leur secteur.

Tout nouvel habitant de la commune, non convié, ne doit pas hésiter à contacter
le secrétariat de la mairie pour se faire inscrire au repas.

Tarifs

70 ans et plus : gratuit

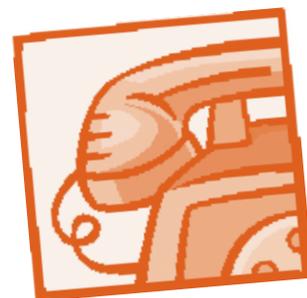
65-69 ans : 18 euros,

Plein tarif : 28 euros.



NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
- Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Agglomération : 8 Bd de l'Europe - 22100 Dinan - Tél. 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des
personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 - DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 28 du mois de novembre,
de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE
Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST -
Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



LE BULLETIN MUNICIPAL, source d'informations

Il faut lire le bulletin municipal, c'est une source d'informations importante pour chaque citoyen.

Les rubriques sont nombreuses :

- Comptes-rendus des conseils municipaux.
- Les événements et la vie de la commune.
- La vie des associations.
- Les informations pratiques.
- Les numéros de téléphone utiles.

Il y a aussi cet éditorial qui traite des problématiques du moment, « vu avec mon œil », mais qui fait un zoom sur un sujet.

Exemple : le n°146 de septembre 2014, sous le titre « PLU, outil de développement communal », une alerte était lancée sur la réduction drastique des espaces constructibles, ceci en parfaite conformité avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale) et au PLH (Plan Local de l'Habitat) ; le premier piloté par le pays, le second par l'agglomération, le PLU prend en compte les lois Alur et Notre, définies au plan national.

Notre PLU est à peine terminé, validé par Dinan Agglomération, (il doit encore l'être par le Préfet), les premiers effets négatifs apparaissent. C'est la déception pour certains.

« La réduction drastique des espaces constructibles » citée dans l'article, se traduit sur le terrain par une division par sept environ du droit à construire. A cela, il doit encore être retiré les espaces dits « dents creuses » : ces espaces sont généralement situés entre des groupes d'habitations existantes.

Quand on fait la somme de toutes les contraintes, il ne reste pratiquement rien en maintien d'ouverture à l'urbanisme. La sanction est sévère pour les proprié-

taires concernés. Elle est encore plus sensible lors du partage des héritages, la valeur des terrains constructibles et des terrains agricoles étant très différente.

Toujours dans le bulletin municipal, nous invitons aux réunions. L'exemple du PLU reste d'actualité :

- Le 15 février 2017 à 18 H à la salle Clément Ader se tenait une réunion d'information.
- Le 05 juillet à 19H30 au siège de Dinan Agglomération, c'était une réunion publique sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Pour ces deux réunions, bien des sièges étaient vides... alors que c'est l'avenir de nos communes qui se décide.

Chacune, chacun a sa vision de l'avenir. Etre bien informé permet de conforter son opinion, voire de la faire évoluer.

Notre bulletin municipal, outil d'information, d'expression et d'alerte pour chacun :

- Elus
- Associations
- Lecteurs

permet d'être renseigné, de participer à la vie de son quartier, à la vie associative, chacun selon ses envies et ses centres d'intérêts.

Il ne faut pas seulement être consommateur, il faut aussi être acteur. Il ne faut pas laisser les autres décider à notre place, mais être dans le débat, être dans la vie.

Le Maire,
Claude LE BORGNE

LE SITE INTERNET COMMUNAL, support d'information et de communication à votre disposition

Ce site accessible à l'adresse suivante <http://www.trelivan.fr> vient en complément du bulletin municipal et permet de diffuser des informations de manière plus réactive.

Vous y retrouvez des informations pratiques concernant :

- Les services municipaux (comptes-rendus des conseils, démarches administratives, menus à la cantine...);
- La vie pratique (tarifs communaux, location des salles...);
- Des rubriques agrémentées de photos évoquant l'actualité municipale (travaux en cours, réunions et manifestations...).

Vous avez également accès aux informations concernant les différentes associations : coordonnées des responsables, activités, actualités.

Les habitants de la commune peuvent alimenter ce site en se déclarant contributeur, et cela gratuitement.



Les démarches pour devenir contributeur sont simples à effectuer :

- Sur la page d'accueil du site, cliquer dans la rubrique «**Entre nous**» sur tribune, focus ou petites annonces;
- Pour publier votre contenu, il vous faut au préalable vous créer un compte en complétant un formulaire;
- Après avoir rentré un identifiant et un mot de passe, vous serez enregistré comme contributeur et pourrez rédiger votre texte qui sera ensuite validé par la mairie avant d'être mise en ligne.

Pensez à consulter régulièrement ce site mis gracieusement à votre disposition et n'hésitez pas à y apporter votre propre contribution.

Annie RAULT, Adjointe à l'information

SÉANCE DU 16 MAI 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Madame PONCEL Sylvie, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame RAULT Annie, Madame AMBROISE Fabienne, Madame LEBRET Dominique, Madame MENARD Vanessa, Monsieur PELHATRE Michel, Madame BOTREL Marie-Claire, Monsieur YVART Didier, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude.

Etaient absents : Monsieur LE PROVOST Guy donne pouvoir à Madame RAULT Annie, Madame COURTOIS Marie-Françoise donne pouvoir à Madame PICOUAYS Jacqueline, Monsieur BRIAND Gérard, Monsieur HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : Madame LEBRET Dominique

AFFAIRES GENERALES

Règlement location des salles : Clément Ader et Hélène Boucher

Le conseil municipal valide le nouveau règlement des salles.

TRAVAUX - URBANISME

Intégration de la parcelle C1859 dans le domaine public communal

Le conseil municipal :

- Décide l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle C1859 d'une superficie de 275 m² dans le domaine public communal appartenant à Monsieur BOCCALON Christian.
- Sollicite auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor - Service Droit des Sols / Rédaction d'actes, une mise à disposition de personnel afin de rédiger l'acte en la forme administrative.
- Désigne Mme LEBRETON Maire adjointe, pour représenter la Commune.
- Donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour authentifier l'acte.

Engagement de principe pour le projet de Parc Naturel Régional

Le conseil municipal décide de poursuivre son engagement dans le projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Emeraude jusqu'à la consultation des collectivités territoriales.

Programme voirie 2017

Le conseil municipal décide, dans le cadre du programme voirie 2017, d'effectuer la réfection de la voirie, résidence des Bruyères pour un montant de 60 000 € TTC et une partie de la rue des Myosotis pour un montant de 40 000 € TTC.

Lancement du marché à bon de commande programme voirie - 2017-2018-2019

Le conseil municipal :

- Décide de lancer la procédure de marché à bon de commande pour le programme voirie 2017 comportant une tranche ferme 2017 avec un minima de 80 000 € HT et 2 tranches reconductibles avec un minima à 60 000 € HT.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

PLU demande de Dinan Agglomération

Le conseil municipal décide de ne pas modifier le classement de la parcelle accueillant les grands rassemblements et située sur la zone d'activités du Gros Bois.

FINANCES

Demande de mise en non-valeur de titres

Le conseil municipal décide de mettre en non-valeur des titres de l'année 2013 : n° 146, n° 182, n° 321 et l'année 2014 : n° 135, n°211 pour une somme totale de 37, 32 €.

Subventions et plan de financement pour l'aménagement en centre bourg de la rue du Gassay

Le conseil municipal :

- Approuve le plan de financement de l'aménagement en centre bourg de la rue du Gassay :
- | | |
|--|-----------|
| Coût des travaux : 280 000 € HT (estimé) | |
| Sénateur : Réserve Parlementaire | 10 000€ |
| Conseil Départemental : Amendes de police | 25 000 € |
| Préfecture : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Travaux ou équipement de voirie | 95 000 € |
| Autofinancement | 50 000 € |
| Emprunt | 100 000 € |

- Sollicite une subvention pour aider à la réalisation du projet auprès de Monsieur VASPART Sénateur dans le cadre de la réserve parlementaire, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor dans le cadre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Monsieur le Président du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police.

Décisions modificatives en investissement et fonctionnement.

Le conseil municipal valide les décisions modificatives suivantes sur le budget communal 2017 :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
73111 Taxes foncières et habitations		+48 825 €
73211 Attributions de compensation		-54 935 €
74834 Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières		-1731 €
74835 Etat compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		+18 063 €
7411 Dotation forfaitaire		+5088 €
74121 Dotation de solidarité rurale		+27 093 €
74127 Dotation nationale de péréquation		+2783 €
023 Virement à la section d'investissement	45186 €	
TOTAL	45 186 €	45 186 €
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
021 virement de la section de fonctionnement		+45 186 €
133-2315 Programme rue du Gassay	28 186 €	
135-2315 VC 1	14 000 €	
110 -2315 Programme voirie	3 000 €	
TOTAL	45186 €	45186 €

DECISION – INFORMATION :

Journée citoyenne du 20 mai 2017
Accueil Montgailhard

SEANCE DU 29 JUIN 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Monsieur LE PROVOST Guy, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Madame PONCEL Sylvie, Monsieur YVART Didier, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame RAULT Annie, Madame MENARD Vanessa, Monsieur PELHATRE Michel, Madame AMBROISE Fabienne, Madame PICOUAYS Jacqueline.

Etaient absents : Madame BOTREL Marie-Claire pouvoir Monsieur Claude LE BORGNE, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Madame LEBRET Dominique pouvoir à Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur BRIAND Gérard, Monsieur HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : Monsieur BAILLEHAICHE Jacky

TRAVAUX – URBANISME

Cheminement doux de la Barrière à Linache – présentation et validation du projet, lancement du dossier de consultation des entreprises.

Le conseil municipal :

- Approuve le projet d'aménagement de la liaison douce de la Barrière à Linache.
- Décide de lancer le dossier de consultation des entreprises en procédure adaptée.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Syndicat Départemental d'Energie- Effacement des réseaux rue du Gassay.

Le conseil municipal décide d'engager le projet d'effacement des réseaux téléphonique et éclairage public pour un coût estimé par le Syndicat Départemental d'Energie à :

1. L'éclairage public : 33 000 € HT
2. Réseau téléphonique génie civil : 19 000 € TTC
3. Réseau téléphonique câblage : 640 € HT

AFFAIRES SCOLAIRES

Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours ? et si oui quand ?

Le conseil municipal est favorable actuellement, en fonction des éléments et informations mis à sa disposition, au retour à la semaine de 4 jours d'école à la rentrée de septembre 2018.

Renouvellement de contractuels pour les temps activités périscolaires.

Le conseil municipal décide d'effectuer les recrutements pour 1 an :

- D'un animateur TAP pour 3h 45 /semaine + remise des clés salle Clément Ader (aux services faits) et heures complémentaires en fonction des besoins du service au 1er indice et 1er échelon du grade d'adjoint technique. – Durée hebdomadaire de service de 4.04.
- D'un animateur TAP pour 3h semaine –Smic Horaire et congés payés. Temps non complet.

Convention avec à l'Abord'âges pour les Temps Activités Périscolaires

Le conseil municipal décide de renouveler :

- Le partenariat avec à l'Abord'âges pour la mise à disposition de 4 animateurs les mardis, jeudis, et 3 animateurs les vendredis.
- La convention de partenariat pour l'accueil de loisirs des enfants à l'école des Petits Princes à Quévert. (sur une base de 15 enfants).

FINANCES

Tarifs cantine, garderie, Transports Accueil de Loisirs sans Hébergement à l'Abord'âges 2017/2018

Le conseil municipal vote les tarifs périscolaires 2017/2018 :

CANTINE 2017/2018

Type de repas	
Prix repas régulier par enfant	3.30 €
Prix repas occasionnel par enfant	4.30 €
Prix repas adulte	5.50 €

Quotient familial	1 enfant		2 enfants et +	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0-600	1.26 € €	1.68 € €	1.04 € €	1.26 € €
600-900	1.42 €	1.89 € €	1.14 € €	1.50 € €
>900	1.58 €	2.10 € €	1.26 € €	1.58 € €

Pénalité de retard après 19 h : 2.00 € par enfant ;

Garderie du mercredi midi : 0.50 €;

Transports vers l'accueil de Loisirs de Quévert le mercredi : 2.00 € par enfant et par trajet.

INFORMATIONS

Organisation du feu d'artifice.

PLU : logements sociaux sur les OAP (Opération d'Aménagement Programmé).

Programme voirie : l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres est l'entreprise COLAS pour un montant de 154 335 € HT.

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame RAULT Annie, Madame AMBROISE Fabienne, Madame LEBRET Dominique, Madame MENARD Vanessa, Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur BRIAND Gérard, Monsieur HAUTIERE Ludovic, Monsieur LE PROVOST Guy, Madame COURTOIS Marie-Françoise.

Etaient absents : Madame BOTREL Marie-Claire pouvoir Monsieur LE BORGNE Claude, Monsieur YVART Didier pouvoir Monsieur PELHATRE Michel, Madame PONCEL Sylvie pouvoir Madame PICOUAYS Jacqueline, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir Madame LEBRET Dominique.

Secrétaire de séance : Madame RAULT Annie.

PERSONNEL

Recrutement du Contrat Aidé aux services techniques

Le conseil municipal décide :

- De recruter l'agent actuellement en CAE, en tant que stagiaire à temps complet au grade d'adjoint-échelle C1 au 16 novembre 2017.

- De modifier le tableau des effectifs par la création d'un grade d'adjoint en échelle C1 1^{er} échelon.

Avancement de grades et modifications du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide d'accorder les avancements de grade à trois agents :

- Créations :
 - 2 grades : adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - 1 grade : adjoint technique principal 2^{ème} classe.

TRAVAUX- URBANISME

Marché Public : Aménagement d'une Liaison douce de la Barrière à Linache

Le conseil municipal :

- Approuve le choix de l'entreprise COLAS retenue par la commission d'appel d'offres.
- Décide de valider l'offre avec l'option plateau pour la somme de 234 555.90 € HT.

Syndicat Départemental d'Energie : changement de coffret à la Barrière et Bougault

Le conseil municipal décide de changer deux coffrets situés à Bougault et à la Barrière pour un coût de 1 200 €.

Nomination des rues

Le conseil municipal décide de nommer :

- Rue des Boutons d'Or.
- Impasse de la Chesnais.

FINANCES

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – année 2017.

Le conseil municipal adopte :

- Une répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) à Dinan Agglomération.
- Le principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016.

Tarif cimetière : sépulture en terrain ordinaire.

Le conseil municipal décide de fixer le tarif à 60 € pour une sépulture en terrain ordinaire.

INFORMATIONS

Repas des Aînés.

Rentrée Scolaire.





LES ECHOS DE DINAN AGGLOMERATION

Vous trouverez également les délibérations prises par le conseil communautaire, les attributions des marchés, des éléments budgétaires, des offres d'emploi.

Si vous êtes chef d'entreprise ou futur chef d'entreprise, vous trouverez des informations précieuses notamment sur la pépinière d'entreprises et sur les ateliers relais.

En matière de décisions prises par l'agglomération, celles concernant les infrastructures ferroviaires et routières me paraissent particulièrement importantes pour le territoire et notre commune.

Il a été acté de participer financièrement à la rénovation ferroviaire Dol-Dinan-Lamballe à hauteur de 3 millions d'euros (2020-2025). Aujourd'hui, les collectivités territoriales sont obligatoirement mises à contribution dans ces grands projets ; sans participation de l'agglomération ce projet serait ajourné.

A l'heure du TGV grande vitesse, il est indispensable d'avoir une liaison de Rennes vers notre territoire ; important en matière d'aménagement du territoire, le train est également une alternative à la voiture et ce sera essentiel dans les années à venir.

Le conseil communautaire a également voté la participation au financement de la sécurisation de l'échangeur de la Bézardais et demandé la modification de la bretelle de sortie de la RN 176 au niveau de l'aérodrome. Les élus se battent depuis de nombreuses années pour obtenir une modification de l'accès à l'aérodrome tellement dangereux. Espérons que le dossier va bientôt aboutir.

Un autre dossier important pour le citoyen et en matière de financement : le déploiement de la fibre optique. L'agglomération va investir chaque année environ 2.5 millions d'euros, avec pour objectif que tout le territoire soit pourvu en très haut débit en 2030. La phase 1 est en cours, Trélivan devrait être pourvu en phase 2 soit entre 2019 et 2023.

Suzanne LEBRETON

Vice-Présidente de Dinan Communauté,

Le siège de Dinan Agglomération est depuis le mois de juin situé Boulevard de l'Europe dans les nouveaux locaux. Le projet avait été démarré sous la présidence de René Benoît et conçu sous la présidence de Gérard Berhault. Il est maintenant achevé et permet aux salariés et aux élus de travailler dans de bonnes conditions. Les services techniques restent rue Bertrand Robidou, une amélioration des locaux est entreprise.

Le site internet de Dinan Agglomération est également opérationnel : dinan-agglomeration.fr.

Vous y trouverez une mine de renseignements dans tous les domaines gérés par l'agglomération.

J'en citerai quelques-uns :

- La collecte des déchets, la collecte sélective, les déchetteries qui nous concernent tous.
- Les structures d'accueil des jeunes enfants, le relais parents assistants maternels.
- Les animations sportives et culturelles très nombreuses sur le territoire.
- Tout ce qui concerne l'habitat : les aides, les informations sur l'énergie.
- Ce qu'il faut faire en présence de frelons asiatiques ou de chenilles processionnaires.
- En matière de tourisme : notre territoire est très riche avec la vallée de la Rance, Dinan, les centres nautiques, la côte d'émeraude, le Cap Fréhel et tous les magnifiques sentiers de nos communes pour ne citer que ceux-là. Voilà des idées de balades pour l'automne sur notre territoire.

Vos élus siègent dans différentes commissions thématiques de Dinan Agglomération :

- **Claude Le BORGNE** : commission transports - mobilité-infrastructures / commission développement économique et numérique ;
- **Suzanne LEBRETON** : 1^{ère} vice-présidente en charge des finances ; administration générale ;
- **Rémi MAILLARD** : commission eau - assainissement - voirie - environnement ;
- **Marie-Claire BOTREL** : commission Petite enfance - enfance jeunesse ;
- **Annie RAULT** : commission habitat - cohésion sociale ;
- **Pascal GODET** : commission sport et équipements.

THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

MORIN ANTHONY
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42

DINAN TAXI

06 62 65 34 66

Transport médical.
Transport de voyageurs.
Toutes destinations. 7/7

Emmanuel Jung, La Renaudais, 22100 Trélivan

Des citoyens mis à l'honneur !

50 ans de mariage pour Christiane et Bernard ANDRIEUX

Christiane et Bernard se sont unis le 3 juin 1967 à Trélivan. **Leurs noces d'or ont été célébrées, jour pour jour, le 3 juin 2017.** Le couple a été reçu à la salle Montgailhard en présence de sa famille et amis.

Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.

Lors de cet événement, remarquable, la municipalité leur a offert un vin d'honneur servi par les membres du conseil municipal.

Au nom des Trélivannais, je les ai félicités pour ces nombreuses années de vie commune.

Le Maire, Claude LE BORGNE



50 ans de mariage pour Louissette et Claude LE BORGNE

Louissette et Claude se sont mariés le samedi 19 août 1967 à la Vicomté sur Rance.

Leurs noces d'or ont été célébrées, jour pour jour, le samedi 19 août 2017.

J'ai retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière et relu l'acte de mariage, dans la salle Montgailhard, en présence de leurs enfants, leurs 5 petites-filles, leurs familles et amis.

Au parc du Val Drouet, la municipalité leur a offert un vin d'honneur, servi par les membres du conseil municipal.

Je les ai félicités au nom des Trélivannais, pour ce long chemin parcouru côte à côte.

Marie-Claire BOTREL, Adjointe



Un grand moment de partage et d'échange à l'occasion de la deuxième édition de la journée citoyenne.

Le samedi 20 mai dès 8h30, à la salle Hélène BOUCHER, plus de 100 bénévoles, de tous âges se sont retrouvés pour le café d'accueil. Les habitants de la commune se sont mobilisés pour offrir un peu de leur temps, de leur enthousiasme et de leur savoir-faire, accompagnés d'élus et des employés des services techniques.

Des chantiers ont été proposés et des équipes se sont formées pour réaliser des travaux dans différents lieux de la commune.

Lors de cette journée, des petits chantiers ont été réalisés : nettoyage, rangement, peinture, entretien des espaces verts, etc... D'autres travaux avec de gros engins ont aussi été effectués : élagage et nettoyage au bord du ruisseau de la Ville es Rolland, une tranchée creusée pour l'évacuation des eaux pluviales au lotissement du Rocher.

Comme l'an passé, les participants se sont retrouvés autour d'un repas « galette-saucisse » préparé par les cuisinières et cuisiniers bénévoles. La soirée s'est terminée par quelques pas de danse.

La municipalité est satisfaite de cette journée, une belle réussite. Elle remercie tous les citoyens qui sont devenus acteurs pour le bien commun.

Marie-Claire BOTREL, Adjointe
à l'animation communale




Journée
Citoyenne



ACCUEIL DE LOISIRS 2017

L'accueil de loisirs de Trélivet a ouvert ses portes du 10 au 28 juillet. Nous avons accueilli entre 45 et 50 enfants par jour. Comme chaque année, les enfants étaient répartis en trois tranches d'âge (4/6 ans, 7/9 ans et 10/13 ans). Chaque semaine avait un thème : «olympiades» pour la première, «mer» pour la seconde et «musique» pour la dernière.

Durant les trois semaines, les enfants ont pu réaliser diverses activités : fabrication de fusées, de cabanes, de masques, confection de gâteaux et roses des sables, pratique du chant. Ils ont pris plaisir à participer à des activités

sportives diverses (accrobranche, équitation , sortie vélo , piscine tous les mardis) et à des jeux tels que Koh Lanta , Fort Boyard... Ils ont également beaucoup apprécié la visite du zoo de la Bourbansais, la projection du film «Moi moche et méchant» et la découverte du son à Cavan.

Comme l'an passé, une rencontre intergénérationnelle a été programmée avec le club des amis du Val Drouet. Nous les remercions pour leur accueil.

Les mauvaises conditions météorologiques ont nécessité l'annulation du mini camp destiné aux enfants de 9 à 13 ans au cours duquel ils auraient dû s'initier aux paddle, kayak et catamaran. Une veillée (avec une nuit d'hébergement) sur le thème «Vendredi tout est permis» a été alors organisée.

La dernière semaine, les groupes 7-9 ans et 10-13 ans ont pu aussi profiter d'une veillée ayant pour thème «Rallye chocolat» (un jeu d'énigmes).

Je tiens à remercier l'équipe d'animation (Emmanuelle, Elise, Noémie, Pauline, Arnaud, Isoline, Anthony et Pauline) qui a su proposer un programme de qualité (malgré des conditions météorologiques difficiles) et encadrer les enfants et les

activités dans la bonne humeur .

Merci aussi à Sébastien, notre cuisinier, pour ses bons petits plats, aux agents du service technique pour leur aide, à la municipalité, ainsi qu'à Madame BOTREL et les secrétaires de mairie (Dominique, Catherine et Sylvie) pour m'avoir, une nouvelle fois, épaulée et fait confiance pendant ce mois d'accueil de loisirs.

Marie-Noëlle PIEVACHE, *Directrice de l'Accueil de loisirs*



Sylvie Loty - Création et retouches

filSloty
couture

La Roussais
22100 Trélivet

02.96.80.40.73
06.45.56.34.79

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
Damelincourt



12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

UNE RENTRÉE SCOLAIRE DANS LA CONTINUITÉ

Aucune modification n'est apportée au déroulement de la semaine pour la nouvelle année scolaire ; ce sont 4,5 jours de classe avec la fin des cours à 15h30. Le lundi ce sont des activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignants, le mardi jeudi et vendredi ce sont des temps d'activités périscolaires qui sont organisés de 15h30 à 16h30. Ces activités ne sont pas obligatoires. L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires TAP reste identique sous la direction de Marie-Noëlle. Nous remercions tous les intervenants et plus particulièrement les bénévoles qui se sont investis auprès des enfants.

Le mercredi midi, il n'y a pas de restauration, une garderie est assurée jusqu'à 12h30.

Pour les familles qui le souhaitent un transport est assuré vers l'accueil de loisirs de Quévert où les enfants déjeunent puis participent aux activités l'après-midi. Pour les inscriptions, il faut prendre directement contact avec l'accueil de loisirs de Quévert géré par l'association A l'Abordages.

Pour l'inscription des enfants à l'ALSH comme pour les autres services périscolaires, nous vous demandons la plus grande rigueur. Pour toute modification, il faut prévenir la mairie, la sécurité de vos enfants en dépend.

Chaque famille a reçu le dossier d'inscription aux différents services avec les fiches d'informations. Etais joint à ce dossier le règlement intérieur que nous demandons à chaque enfant de respecter.

Les effectifs de rentrée sont de 61 élèves en maternelle et 123 en primaire soit 184 élèves à l'école Jean Ferrat. 46 enfants de Trélivan sont également scolarisés à l'école Mosaïque à Léhon.

Il n'y a pas de changement au niveau de l'équipe d'encadrement pluridisciplinaire : Brigitte, Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Lydie, Marie-Noëlle, Martine, Sylvie et Sébastien seront présents auprès de vos enfants.

Comme chaque année, nous vous demandons à vous les parents la plus grande prudence aux abords de l'école. Privilégiez le stationnement sur les parkings prévus à cet effet et respectez la signalisation pour la sécurité de vos enfants.

Pour tout renseignement concernant les services périscolaires cantine, garderie, temps d'activités périscolaires, prenez contact avec les services de la Mairie, Catherine, Dominique et Sylvie seront là pour répondre à vos questions.

Bonne année scolaire à tous.

Suzanne LEBRETON,
Adjointe aux affaires scolaires

DES TRAVAUX DIVERS À L'ÉCOLE

Pendant l'été, les services techniques municipaux ont réalisé des travaux à l'école Jean FERRAT. Ce sont des travaux d'amélioration des locaux de l'école maternelle.

Pour les enfants de l'élémentaire, un tableau d'art éphémère a été créé. Sur cette "grande ardoise", les enfants ont déjà exercé leurs talents artistiques. Nos agents ont également réalisé une marelle et une boussole et fait des tracés au sol qui vont être utilisés en sport ou en TAP.

Des peintures dans la cour de la garderie et cantine sont également prévues.

Suzanne LEBRETON,
Adjointe aux affaires scolaires



PEDIBUS

Il n'a pas été possible de mettre en place un pédibus pour la rentrée 2017 mais nous continuons la réflexion.
Une réunion sera programmée avec toutes les familles intéressées prochainement.

La saison hivernale est peu favorable au fonctionnement d'un pédibus ce qui reportera probablement le projet au printemps 2018.

Pour la commission scolaire,
Suzanne LEBRETON Adjointe aux affaires scolaires



DES ŒUVRES D'ENFANTS À DÉCOUVRIR

En mars de cette année, les petites et les moyennes sections de l'école Jean Ferrat ont travaillé avec la céramiste Marie Le Gargasson.

Ils ont réalisé des animaux en terre. Après quoi, ces sculptures ont été cuites et disposées par l'artiste sur un panneau représentant le milieu de vie des animaux. Cette œuvre collective, qui est l'aboutissement du projet de l'année, les « animaux dans l'art » est venue embellir le hall d'entrée de la maternelle.



MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE SUR LA COMMUNE

Tout jeune domicilié sur la commune, âgé de 16-17 ans pourra bénéficier de ce dispositif durant les vacances de la Toussaint 2017 .

Ce dispositif permet de confier aux jeunes des missions d'une demi-journée (3 h d'activités avec 30' de pause) en contrepartie d'une indemnisation de 15 euros. **Il a pour objectifs :**

- ❖ d'accompagner les jeunes dans une première expérience;
- ❖ de favoriser les échanges intergénérationnels;
- ❖ de découvrir les structures municipales, des métiers...

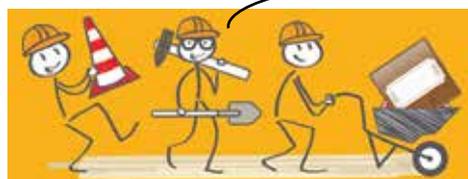
Différentes missions seront recensées au sein des services de la commune (aide à l'entretien des bâtiments et des espaces publics; aide au classement...).

Pendant les missions, les jeunes seront encadrés par des agents ou des élus.



Si vous êtes intéressé(e), vous êtes invité(e) à retirer un dossier d'inscription en mairie du lundi 2 octobre au mardi 17 octobre.

Adhérer à ce dispositif, c'est s'investir dans la commune et participer à une action citoyenne.





ARMISTICE 1918

Je vous invite jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir **le samedi 11 Novembre**.

A 11 heures rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux morts.

La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivet Animation.

La cérémonie se terminera par un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

Le Maire, Claude LE BORGNE

TRAVAUX RÉALISÉS

● **Lotissement «Résidence du Bois Noué»** (promoteur M. René Loyer)

La voirie de ce lotissement vient de recevoir l'enrobé.

- La première tranche qui compte vingt-quatre maisons est finie, il reste la signalétique à poser et finir l'espace paysager. Les emplacements des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères seront marqués.

Il est prévu un sens unique. La liaison avec la deuxième tranche sera équipée d'un

plateau ralentisseur, la sortie se fera par la rue du stade.

- La livraison des matériaux pour les constructions de la deuxième tranche s'effectue par la rue du Stade. Des blocs de pierres ont été déposés dans la première tranche afin que les bordures et l'enrobé ne soient pas détériorés par le passage des toupies et camions de livraison des agglos.
- Le lotissement fini comportera quarante maisons.

● **Lotissement « Le Hameau d'Avaugour 2 »** (Promoteur M. Daniel Réhel)

Ce lotissement comprend vingt-neuf pavillons. La voirie en enrobé est réalisée depuis la fin Juillet. Le marquage des passages piétons, des places de retournement, les dents de requins pour les plateaux sont tracés.

Il reste, quatre maisons à construire. L'éclairage public est installé et il fonctionne sur l'alimentation de la première tranche. Dans la première tranche il reste un lot à vendre, l'avant dernier lot a reçu son permis de construire.

Le Hameau d'Avaugour fini comptera cinquante-deux pavillons.

● **Rue du Stade** (Promoteur Imwo France)

Ce lotissement permet de faire treize pavillons. Actuellement nous avons sept permis de construire déposés, et deux maisons sont en cours de construction.

● **Lotissement de Bellevue 2** (Promoteur M. Marcel Perrotin)

La voirie et l'éclairage Public ont été réalisés en septembre 2017.

● **Lotissement «Les jardins de la Féruais»** (Promoteurs M. René Loyer et Bruno Heluard).

Ce lotissement comporte quatre lots construits. La voirie définitive a été réalisée en septembre. Ce lotissement est desservi par le système Eaux Usées de Dinan Agglomération.

● **Pont de la voie communale n°1 au niveau du Château de Vaucouleur**

Les travaux de pose d'enrobé ont été effectués le 22 août 2017 par l'entreprise Colas centre Ouest de Saint Guinoux.



Rémi MAILLARD,
Adjoint aux travaux



DECLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
17/06/2015	GASTE Adeline	6 Le Tertre	Changement des ouvertures + modification toiture
03/05/2017	BUGEAUD Yannick	25 rue de l'Eglise	Création d'un châssis de toit
10/05/2017	DAYOT Richard	5 Le Hameau du Clos Fleuri	Abri de jardin
10/05/2017	MENARD Gilles	38 résidence du Bois Noué	Clôture
18/05/2017	CELESTIN Jean-Christophe	1 lotissement Vaucouleur	Préau ouvert
20/05/2017	MONNIER Michel	16 rue des Mirabelles	Pose d'une marquise
23/05/2017	AVOUIS Jérôme	20 bis rue du Centre	Rénovation d'un abri
23/05/2017	VILLE DE DINAN	Bel Air	Isolation thermique par l'extérieur Remplacement des menuiseries
05/06/2017	PLOUZENNEC Mathieu	1 Hameau de la Lande du Grand	Clôture + portail
05/06/2017	FOUTEL Valérie	35 rue du Stade	Clôture
13/06/2017	PESTEL Delphine	49 rue du Clos Neuf	Mur de clôture
15/06/2017	LE PRIOL Yann	4 rue des Figuiers	Clôture
16/06/2017	ANDRIEN Cyril	9 allée du Stade	Abri de jardin
20/06/2017	HEUVELINE Anthony	3 rue du Centre	Changement de destination
23/06/2017	POULARD Pierre	7 rue de la Barrière	Division de terrain
27/06/2017	AVOUIS Jérôme	20 bis rue du Centre	Clôture
12/07/2017	BERHAULT Solène	45 rue du Clos Neuf	Garage
20/07/2017	LECHEVESTRIER Erwan	8 rue des Sternes	Extension entrée + chambre
26/07/2017	RAULT Annie	8 rue des Châtaigniers	Clôture
28/07/2017	LE GALL Claude	La Chevrolais	Réhabilitation d'une habitation
31/07/2017	MERDRIGNAC Céline	41 rue du Clos Neuf	Clôture
08/08/2017	BERHAULT Solène	45 rue du Clos Neuf	Abri de jardin
17/08/2017	MIRIEL Gilles	30 rue du Clos neuf	Clôture
17/08/2017	LEMOINE Marc	4 Le Hameau du Clos Fleuri	Création d'un châssis de toit
21/08/2017	BOYER Claudine	47 rue du Clos Neuf	Carport
06/09/2017	LEMAUX Alain et Josiane	2 rue des Myosotis	Extension

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
21/04/2017	DINAN LEISURE AVIATION	Bel Air	Entrepôt pour avions
18/05/2017	FREVIL Jérémy et BRIAND Ophélie	5 rue des Figuiers	Maison individuelle
29/05/2017	GODET Pascal et Sylvie	11 rue du Stade	Maison individuelle
07/06/2017	LOPEZ Benjamin et LECLAIRE Flavie	5 rue des Sternes	Maison individuelle
12/06/2017	JOUFFE Stéphanie et LORY Maxime	21 La Pouldais	Maison individuelle
12/06/2017	B&B TP	12 lotissement la Lande Marie	Maison individuelle
14/06/2017	TANNE Sandrine	6 rue des Figuiers	Maison individuelle
14/06/2017	HERVE Joëlle	8 rue des Goëlands	Maison individuelle
20/06/2017	DEIMER Jean-Marc	18 La Touchefais	Carport
20/06/2017	QUENOUAULT Morgane	18 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
23/06/2017	PEYNOT Florence	32 rue des Pommiers	Maison individuelle
07/07/2017	BARON Elisa et JANVIER Mickaël	27 rue du Stade	Maison individuelle
07/07/2017	HAMELIN Maryline	26 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
07/07/2017	LE MARER Anthony et BERNARD Emilie	33 rue du Stade	Maison individuelle
12/07/2017	CAREL Erwan et COUFFON Pauline	21 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
20/07/2017	LECLERC Hermann et Virginie	Le Gassay	Maison individuelle
02/08/2017	BEUNARD Franck	22 résidence du bois Noué	Maison individuelle
07/08/2017	GILBERT Guillaume et LHOBRUNNER Camille	7 rue des Figuiers	Maison individuelle
08/08/2017	LE JEUNE Guillaume et PERRIER Manon	La Pouldais	Maison individuelle
30/08/2017	DESCHAMPS Tony	Le Gassay	Maison individuelle
30/08/2017	GENG Alexandre et CAVALEC Morgane	11 rue des Sternes	Maison individuelle
06/09/2017	FAVRIOX Loïc et LEMAIRE Anne-Lise	29 rue du Stade	Maison individuelle

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 27 avril : **Tom MARIETTE**, 7 rue des Pruniers.
Le 25 juin : **Ambre GALLAIS**, 16 rue des Pins.
Le 23 juillet : **Swann WUNDERLE**, 5 lotissement du Plan d'eau.
Le 02 août : **Lucien BRETON**, 20 rue des Cormorans.
Le 03 août : **Maiwenn LE BOT**, 18 rue des Mirabelles.
Le 09 août : **Hugo JOURNIAUX LEFEVRE**, 8 rue du Clos Neuf.



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

- Le 26 mai : **Audrey REGEARD et Jérôme AVOUIS**, 20 bis rue du Centre.
Le 03 juin : **Emilie HEDAN et Frédéric LEBRETON**, La Petite Renaudais.
Le 03 juin : **Clémence BRIGNON et Lucas AVELINE**, 16 La Roussais.
Le 03 juin : **Fanny LANCIAUX et Florent REVEL**, 12 cité des Boutons d'Or.
Le 17 juin : **Carole BACHELET et David RUEL**, 5 rue des Cormorans.
Le 29 juillet : **Honorine BELLA-ESSONÉ et Jean-Pierre ROLANDEAU**, 12 Bougault.
Le 05 août : **Julie LE GAL et Richard DAYOT**, 5 Le Hameau du Clos Fleuri.
Le 12 août : **Marie-Laure BISIAU et Yann RITA**, 25 résidence des Bruyères.
Le 19 août : **Marion LECLAIR et Maxime HERVÉ**, 24 La Porte Grissault.



Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

Décès

- Le 30 avril : **Christiane FAINAN veuve BRAULT**, 6 Le Rocher.
Le 16 juin : **Simone GÉRARD veuve ROUSSIN**, 13 résidence les Korrigans.
Le 20 juillet : **Yvette JEAN veuve MORVAN**, 12 rue des Clairettes.
Le 25 juillet : **Gilbert MAILLARD**, La Tourtelais.
Le 05 août : **Hélène MANIVELLE épouse SALMAGNE**, 40 allée Surcouf.



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

FÊTE NATIONALE - SOIRÉE DU 13 JUILLET 2017

Le 13 juillet dernier, à la salle Clément ADER, une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour préparer, servir et cuire, 160 kg de moules et 90 kg de frites.

Cette soirée de la « Fête Nationale » a été, une fois de plus, un rendez-vous familial et amical pour plus de 240 personnes. Ces convives ont apprécié le délicieux repas « Moules-frites », mais aussi la « Tarte aux pommes » de la Boulangerie Damelincourt.



Sous les yeux éblouis des petits comme des grands, le feu d'artifice, offert par la municipalité, a illuminé de mille couleurs le ciel Trélivannais.

Avant de clôturer cette sympathique soirée, les danseurs se sont retrouvés sur la piste de danse avec le DJ « Mifistram's ».

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais, organisateur de cette soirée, remercie tous les bénévoles qui se sont investis pour offrir au public un moment festif.

Marie-Claire BOTREL, Adjointe à l'Animation communale

DES ATELIERS MÉMOIRE À L'INITIATIVE DU CCAS



L'association Asept Bretagne, partenaire des caisses de retraite est une association de prévention et d'éducation à la santé. Elle propose, en partenariat avec le CCAS, un cycle de 10 ateliers mémoire ouverts à tous les seniors quel que soit leur régime de protection sociale. Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. De précieux conseils et astuces vous seront donnés.



Au cours des 10 ateliers, qui se dérouleront **le mardi de 14 h à 16 h 30 à partir du 7 novembre**, à la maison des sports, différents thèmes seront abordés : stratégie de mémorisation, noms propres, noms courants, mémoire de ce qui est vu, lu et entendu...

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à la réunion d'information qui aura lieu le **mardi 24 octobre à 14 h 30** à la maison des sports.

Coût par personne : 10 euros (le CCAS prenant 10 euros à sa charge) .

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter au 06 71 16 30 63.

Annie RAULT, Adjointe aux affaires sociales



LA PRÉVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE, UNE PRÉOCCUPATION DU CCAS

Contre les **cambrlages**,
ayez les **bons réflexes!**

A l'invitation du CCAS, l'adjudant chef Stéphane CHOUANNIERE viendra à la rencontre des citoyens **le mercredi 15 novembre à 20 h, salle Clément ADER.**

Il donnera des conseils pour sécuriser son code bancaire, son téléphone, son domicile, lutter contre le démarchage...

A l'issue de son intervention, un débat ouvert aura lieu avec le public.

Cette réunion est ouverte à toutes et à tous et la participation est gratuite.



Venez nombreux !

Annie RAULT, Vice-Présidente du CCAS

FÊTE DES MÈRES

A l'occasion de la fête des Mères du dimanche 27 mai 2018, une cérémonie de remise de médaille de la famille française sera organisée par le conseil municipal.



Conditions d'attribution :

- 4 ou 5 enfants : médaille de bronze
- 6 ou 7 enfants : médaille d'argent
- 8 enfants et plus : médaille d'or

Si vous-même ou une personne de votre famille remplissez les conditions, vous êtes invitée à constituer un dossier auprès du secrétariat de Mairie avant le 25 novembre 2017 pour un éventuel dépôt de dossier à la Préfecture au 31 décembre 2017.



L'équipe d'animation de la bibliothèque vous souhaite une excellente rentrée. Voici quelques événements nouveaux à signaler pour cet automne.

- Installation de **deux boîtes à livres** mises à disposition en prêt gratuit dans le bourg et près de la salle Hélène Boucher.

- Création d'un **club de lecture** avec échanges autour d'un livre, animé par deux bénévoles Annie et Marie-Annick. Les renseignements seront affichés à la bibliothèque dès que possible.

Les bénévoles de la bibliothèque.

CONCOURS DE DESSINS



Le **mardi 31 octobre**, un **concours de dessins** est organisé par la mairie pour les enfants de 4 à 13 ans avec la participation de «CATZ» artiste peintre.

- ❖ 1^{ère} catégorie pour les **4/7 ans**
- ❖ 2^{ème} catégorie pour les **8/10 ans**
- ❖ 3^{ème} catégorie pour les **11/13 ans**

Le règlement et les inscriptions sont disponibles à la Mairie et à la Bibliothèque.

Marie-Claire BOTREL, *Adjointe à la Culture*

SÉANCE DE DÉDICACES

Le **21 octobre** aura lieu une séance de dédicaces d'un auteur Trélivannais. **Cédric Lesueur**, Trélivannais de 45 ans, chef de projet dans une entreprise dinannaise, viendra présenter son dernier ouvrage "**Anken**". En 2008, il a créé une association pour s'auto éditer et depuis, pas moins de 6 romans policiers et un recueil de nouvelles ont été publiés. Pour les polars, dont l'auteur s'est fait une spécialité, l'action se déroule essentiellement en Bretagne, avec une place particulière pour Dinan et ses environs. Les personnages sont souvent des anti héros dont le destin bascule subitement. Beaucoup de rythme et de rebondissements, une pincée de jeux de mots, tels sont les principaux ingrédients utilisés par l'auteur pour nous empêcher de dormir.

Cédric sera présent à la bibliothèque de 10h à 12h, pour dialoguer, échanger, et dédicacer son dernier roman.

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à la Culture



CALENDRIER DES FÊTES

	Dates	Manifestations
OCTOBRE	Dimanche 1 ^{er}	Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivet
	Dimanche 1 ^{er}	Assemblée générale et repas du Club des Amis du Val Drouet (salle Clément ADER)
	Dimanche 15	Repas des Aînés (salle Clément ADER)
	Lundi 23	Belote Club des Amis du Val Drouet (salle Clément ADER)
	Samedi 28	Repas "Années 80/90" Association Téléthon Trélivet (salle Clément ADER)
NOVEMBRE	Samedi 4	Spectacle organisé par le Comité Loisirs et Culture Trélivet (salle Clément ADER)
	Dimanche 5	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément ADER)
	Mardi 7	Portes ouvertes du Club des Amis du Val Drouet
	Samedi 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (salle Clément ADER)
	Samedi 11	Banquet des Anciens Combattants (salle Clément ADER)
	Vendredi 17	Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène BOUCHER)
	Samedi 25	Repas Club de Motos (salle Clément ADER)
	Samedi 25	Concours d'Aluette Club des Amis du Val Drouet (Foyer des Aînés et foyer culturel)
Dimanche 26	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon	
DÉCEMBRE	Samedi 2	Repas « Les années bonheur » Association Téléthon (salle Clément ADER)
	Lundi 4	Belote Club des Amis du Val Drouet (salle Clément ADER)
	Vendredi 8	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément ADER)
	Samedi 9	Décoration des sapins - école + garderie
	Dimanche 10	Arbre de Noël APE Mosaïque (salle Clément ADER)
	Lundi 11	Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (salle Clément ADER)
	Mercredi 20	Passage du Père Noël - Trélivet Animation (salle Clément ADER)
	Dimanche 31	Réveillon AST (salle Clément ADER)

S P E C T A C L E

PASCAL FLEURY S'AMUSE AVEC LES STARS

**Le comédien, chanteur, humoriste se produira
Salle Clément ADER à TRELIVAN**

Le Samedi 4 Novembre à 20h30

1h30 de pur bonheur, de rire, de joie avec Pascal FLEURY

Imitateur depuis son plus jeune âge, Pascal le Normand a fait de sa passion son métier

Tout le monde y passe, chanteurs, monde de la radio, du grand et petit écran :

Les vieilles canailles, Sardou, Brassens, Gainsbourg, Dassin, Bashung, Renaud, Brel, Garou, Dion, Benabar, Tino Rossi, Drucker, Guy Lux, Bern, Coluche, Fernandel, Laspalles, Bourvil, Devos, Galabru, De Funès, Sarkozy, De Gaulle et tant d'autres.

Pendant 90 Minutes, seul en scène, Pascal FLEURY entraîne le public dans un rythme effréné alternant fou rire, émotions, légèreté.

Un show drôle et tendre pour tout public.

RESERVEZ vos places pour cette soirée unique

En Mairie, à la boulangerie DAMELINCOURT ou au Café des Sports

À partir du 9 octobre 2017 - Adultes : 10 euros, Enfants (-12ans) 7 euros.



Michel Pelhatre, président du Comité Loisirs et Culture Trélivet

Théâtre

Pour son 20^{ème} anniversaire, la troupe vous embarquera dans une histoire où l'héritage diabolique de tata Odette, comédie en 4 actes de Jérôme DUBOIS, vous fera passer un agréable moment avec ses surprises, ses quiproquos et ses rebondissements.

Rendez-vous en mars 2018 !

Sylvie LECHÉMINOUX



Chants Marins «Les pourquoi-pas»



Nos répétitions se sont terminées à la fin du mois de juin. Elles ont été suivies d'un repas pris en commun avec la troupe de théâtre au restaurant «Le Printanier». Nous étions environ 60 personnes présentes, pour clôturer notre saison 2016-2017.

Le 21 juillet avait lieu le rendez-vous annuel pour le pique-nique des marins. Le lieu choisi était le lac de JUGON mais le temps incertain nous a fait mettre le cap sur la base de Bétineuc à Evran dans un lieu où l'on pouvait se mettre à l'abri. Cet après-midi détente s'est terminé par quelques chants grâce à Christiane et Marcel aux accordéons (qui ne sont jamais les derniers à mettre de l'ambiance) et aux chanteurs (euses). Tous ont été applaudis par un public inattendu.

Les répétitions ont repris le 25 septembre à 18h00 sur la scène salle des fêtes Clément ADER

Bon vent et bonne fin de vacances à toutes et à tous

Marcel DESCHAMPS

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR,

danses traditionnelles, fait sa rentrée.

Après un été de relâche pour tous ceux qui ont pu profiter de vacances, de la famille ou de ne rien faire, la section «loisirs» de Fleur de Blé

Noir a repris ses cours le mardi 26 septembre 2017.

La salle Clément ADER va de nouveau s'animer tous les mardis soir de 20h30 à 22h15, aux sonorités des instruments traditionnels ou non, accordéons diatoniques, vielles, guitare, cornemuses, flûtes, saxo...

Nous vous proposons de venir nous rejoindre pour partager cette rentrée 2017 dans la convivialité pour 3 séances gratuites de découverte.

Les danseurs néophytes pourront ainsi découvrir les pas de base qui leur permettront de participer aux fest-noz dans la région ou tout simplement se dégourdir les jambes une fois par semaine.

Les danseurs plus confirmés pourront, quant à eux, perfectionner leurs acquis et enrichir leur répertoire. Ils pourront éventuellement participer aux sorties en costumes traditionnels dans des lieux privés (pour des mariages, anniversaires...), auprès de groupes de touristes dans leur lieu de séjour ou dans des fêtes locales. Une trentaine de prestations ont ainsi été assurées cette année par la section «animations» de notre association.

Il est bien évident qu'il n'est pas nécessaire d'être en couple pour venir nous rejoindre, chacun ou chacune sera pris ou prise en charge pour trouver un ou une partenaire et participer aux danses par couple, par 4, par 8 ou même en rond.

Comme il est d'usage depuis plus de vingt ans, la convivialité sera de mise et nous comptons sur la patience et la bonne humeur habituelles de nos 2 animatrices et de nos 6 à 7 musiciens.

Alors n'hésitez plus à venir découvrir notre association ou nous retrouver pour la modique cotisation annuelle de 25 € (pour 30 à 35 séances)

Martine DUFFROS, secrétaire de Fleur de Blé Noir



ASSOCIATION DES GENÊTS – BRUYERES – KORRIGANS

COURS DE GYMNASTIQUE

Salle Hélène Boucher
Le mardi de 19h à 20h

RENSEIGNEMENTS :
Madeleine QUILLIEN
☎ 02 96 39 63 58

MARCHE MENSUELLE

Marche tous les 3^{ème} dimanche
de chaque mois.

Départ de l'abri bus du quartier
Le lieu sera indiqué dans la
presse le samedi.

Renseignements :
Hervé ODION
02 96 39 61 90



Sortie dimanche 21 MAI à GRANVILLE



Par une belle journée, notre sortie a commencé par la visite du parc puis du musée DIOR. L'après-midi une partie du groupe est allée faire une marche aux alentours de CAROLES, les autres ont visité GRANVILLE (la haute ville, la pointe du roc avec une vue sur les îles Chausey, pour finir par le port).



LE PARTAGE DU SAVOIR

Tous les mercredis de 19h30 à 22h
Salle Hélène Boucher
Cartonnage, collage et divers
Ouvert à tous.

Renseignements :
Yvonne BUREL 02 96 39 62 09

FÊTE DES VOISINS

Pour la 3^e année, 46 personnes ont participé à cette soirée. Chacun avait apporté un petit quelque chose. L'ambiance fut très chaleureuse. L'association avait offert l'apéritif.



FLEURS

Après la plantation des fleurs, voici le résultat. L'association remercie les personnes qui en prennent soin.



Depuis le début de l'année 2017, quelques occasions de rencontres ont marqué agréablement la vie de notre association :

- Galette des rois salle Clément ADER,
- Concours d'aluette au foyer des aînés,
- Participation au salon des artistes salle Clément ADER,
- Concours de belote salle Clément ADER,
- Paëlla-Party sous le préau de la maison des sports,
- Visite chez Marie-Guerzaille à Saint-Caradec,
- Voyage en forêt noire,
- Exposition des œuvres des ateliers de l'imagerie à la bibliothèque municipale,
- Réception des enfants du centre aéré.



Nous avons eu aussi l'opportunité d'offrir une rose à nos adhérentes pour la fête des mères, des crêpes pour le mardi gras et organisé un tirage au sort avec l'œuf et la poule pour Pâques.

Une nouvelle saison commence...

- **9 & 10 septembre** : participation au forum des associations à Dinan
- **1^{er} octobre** : **assemblée générale et repas annuel** salle Clément ADER
- **23 octobre** : concours de belote salle Clément ADER
- **7 novembre** : journée portes ouvertes toutes activités
- **25 novembre** : concours d'aluette foyer des aînés
- **4 décembre** : concours de belote salle Clément ADER
- **Janvier 2018** : exposition des artistes de l'imagerie à la bibliothèque l'Imagin'Air
- **Sortie pour fêter Noël avant l'heure également programmée** (voir affichage au club)



Le club a réouvert ses portes le mardi 5 septembre à 14h00 ... et toujours de nombreuses activités pour le plaisir de nos adhérents

- **Lundi 14h00 – 18h00** : photographie numérique*, peinture**, broderie*** ...
- **Mardi 14h00 – 18h00** : peinture
18h00 – 20h00 : bonsaï ...
- **Vendredi 14h00 – 18h00** : tableaux 3D, cartonnages et scrapbooking ...
- **Mardi et vendredi 14h00 – 18h00** : jeux de société, pétanque et service cafétéria.



QUELQUES NOUVEAUTÉS À L'IMAGERIE ARTISTIQUE

« lorsque deux personnes échangent 1 euro ... elles repartent avec chacune 1 euro en poche, si ces même personnes échangent 1 idée ... elles repartent chacune avec 2 idées ! »

C'est sur ce principe que l'association souhaite encourager la créativité sous toutes ses formes pour permettre aux participants de partager et d'enrichir leurs connaissances afin de savourer le plaisir de créer ensemble

(*) **Atelier photo nouvelle formule** avec un thème différent pour chaque mois :

- **1^{er} lundi du mois** : sortie photo (dans un rayon de 20/25 km),
- **2^{ème} lundi du mois** : séance projection sur le thème du mois,
- **3^{ème} lundi du mois** : labo photo, création d'images (photoshop),
- **4^{ème} lundi du mois** : photomontage audiovisuel.

(**) **Les lundis de la peinture** ouvriront leurs portes aux artistes (débutants, amateurs ou chevronnés) qui souhaitent passer un moment convivial dans un espace dédié à leur art : groupe de 6 à 12 personnes maxi.

(***) **Atelier broderie** : cette nouvelle discipline sera animée par Catherine MAROT.

PRATIQUE

Coût de l'adhésion pour la saison 2017-2018 : 15 € (donne droit d'accès à toutes les activités)

Contact : 06 37 62 87 97 / amisduvaldrouet@hotmail.com

ASSOCIATION "FAIRE PLAISIR" *Handicapés, Jules et Jade reçoivent 2 000 €*



Jules, 5 ans et demi, et Jade, 11 ans, tiennent ici le chèque qui leur est remis par l'association "Faire plaisir", pilotée par Roland Loyer (à leurs côtés). Un moment convivial avait lieu avec les familles et les bénévoles.

L'association "Faire plaisir" a été créée dans le but de venir en aide à des familles d'enfants handicapés. Les bénévoles sont heureux d'œuvrer pour de bonnes causes.

L'association "Faire plaisir" avec ses bénévoles avait réuni les familles de Jules Gachet, de Trédias, et Jade Amet, de Muel (Ille-et-Vilaine), pour leur remettre un chèque.

Jules et Jade sont deux enfants handicapés qui ont de lourds besoins pour améliorer leur confort de vie au quotidien. Une bonne partie des bénéfices de la pêche populaire, organisée le 9 avril dernier (90 pêcheurs accueillis et 250 repas préparés sur place) vient d'être reversée aux familles des deux enfants : 1 000 € pour chacun.

C'est la 2^e fois que Corinne Gachet, la maman de Jules, reçoit un don de "Faire plaisir". Jules a à présent 5 ans et demi.

À l'âge de 6 mois, il a été amputé des quatre membres, à la suite d'une méningite. Il est très épanoui et malgré son handicap, fait preuve d'une certaine autonomie. Après avoir été scolarisé à Mégrit, en maternelle, en septembre, il a rejoint l'école de Languédias en cours préparatoire. La commune a d'ailleurs réalisé deux aménagements pour l'accueillir : sanitaires et rampe d'accès pour son fauteuil. Jules va quatre jours par semaine à l'école et bénéficie des services d'une auxiliaire de vie scolaire. À la maison, il est prévu de lui aménager une chambre adaptée, avec salle de bains (l'ensemble étant équipé de domotique pour qu'il soit le plus autonome possible). Cela nécessite un investissement de plusieurs milliers d'euros, dont une bonne partie à la charge de la famille. Et ce n'est pas tout, car il faudra, plus tard, changer le fauteuil qui sera bientôt trop petit, envisager aussi des prothèses lorsque Jules le souhaitera...

Jade, de son côté, souffre d'une maladie neuromusculaire qui provoque une hyper fatigabilité des muscles. Le plus souvent elle se déplace en fauteuil, a un corset pour lui tenir le dos et des orthèses. Ses muscles fatiguent de plus en plus. Elle perd de la motricité et sa vue est altérée. Elle qui aimait beaucoup coudre, ne peut plus le faire. Elle souhaite faire du badminton en handisport. La myasthénie, ou syndrome myasthénie congénitale, n'est pas encore clairement définie. De nombreux examens longs sont en cours. Scolarisée en 6^e, elle bénéficie des services d'une auxiliaire de vie scolaire pour 18 heures par semaine (seulement 12 heures depuis la rentrée). Ses journées sont longues et fatigantes, ponctuées de rendez-vous chez le psychologue, psychomotricien, kiné. Aurore et Thierry, ses parents, veulent investir dans un monte-escalier qui coûte entre 9 et 12 000 €, pour qu'elle puisse accéder à sa chambre, car il n'est pas possible de l'installer au rez-de-chaussée. Récemment un élévateur de bain a été installé ainsi qu'une rampe d'accès pour qu'elle puisse rentrer dans la maison avec son fauteuil. Plusieurs associations leur viennent en soutien, mais les besoins sont importants. La famille a d'ailleurs monté son association **«Le combat de Jade pour récolter des dons»**.

Les membres de l'association.



CLUB FOOTBALL : A.S.TRÉLIVAN



La saison de l'AST repart doucement pour cette nouvelle saison. La section Seniors a repris le chemin des terrains depuis le 24 juillet alors que notre école de foot, sous la houlette de Yohann REHEL a redémarré le 2 septembre.

Après une dernière saison de transition qui a vu nos 3 équipes se maintenir, nous espérons une belle réussite sportive et des objectifs à la hausse, malgré un groupe remanié.

Ainsi nous pouvons aligner 3 équipes en ligue et district.

Soit :

- équipe A en Régionale 3
- équipe B en 2^{ème} division de district
- équipe C en 3^{ème} division de district.

Les objectifs prioritaires resteront les mêmes que l'année dernière : plaisir, dépassement de soi, envie, et garder cet état d'esprit conquérant et respectueux pour porter fièrement les couleurs du club.

Bien évidemment, bien figurer dans les différentes coupes (de France, Bretagne, Ange Lemée, District) est clairement affiché. A ce jour, nous sommes toujours en lice pour le 3^{ème} tour de Coupe de France

- 1^{er} tour : Lanvallay 0 – Trélivan 3
- 2nd tour : Evran 0 – Trélivan 1

Avec un effectif jeune, assidu et motivé, des installations sportives agréables et entretenues, nous espérons vivre une belle saison sportive et vous retrouver nombreux autour du terrain municipal B.H.L.

Le 15 août avait lieu notre tournoi annuel de pétanque, qui a réuni autour du terrain B.H.L, 44 doublettes. Une belle affluence avec des lots à chaque participant, une température idéale et une buvette en surchauffe.



Pour l'école de foot :

La nouvelle équipe dirigeante attendait avec impatience la rentrée de l'école de foot qui a eu lieu le 2 Septembre. L'optimisme est au rendez-vous, les effectifs de joueurs ainsi que des dirigeants sont au-dessus des espérances initiales.

Après des mois d'animations dans différentes manifestations (tournoi, kermesse, TAP), l'équipe de dirigeants s'est étoffée, il y avait une quinzaine de bénévoles dès la reprise.

Au moins 70 enfants sont attendus pour refouler les pelouses de Trélivan. Le pari du retour de l'école de Foot de Trélivan semble donc bien être réussi.

Les dirigeants tiennent à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, notamment la mairie ainsi que tous les parents qui nous ont fait confiance.

Nous pensons aussi aux sponsors, de nouveaux équipements devraient vite voir le jour grâce à leur aide.

A très vite sur les terrains !

Nous souhaitons à tous une belle saison sportive et espérons vous retrouver nombreux le samedi ou le dimanche autour des différents terrains de la commune, ou des manifestations que nous organisons :



● **De septembre 2017 à mai 2018** : saison sportive.

● **Le 31 décembre 2017** : réveillon de la St Sylvestre.

● **Mars 2018** : repas annuel de l'AST.

● **1^{er} mai 2018** : tournoi annuel de l'école de foot.

Bien sportivement

Guillaume PANNIER, *Président*
Le bureau de l'A.S. Trélivan



CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Les vététistes et les cyclistes participent aux randonnées organisées dans la région par les autres clubs. Les dernières de cet été, en particulier PENGUILY nous laissent de bons souvenirs. La matinée ensoleillée de ce dimanche 27 août au TRONCHET nous donnait un air de vacances. Cette année, les participants apprécient la qualité du terrain, sec, la conduite devient plus technique et rapide.

Les personnes intéressées par la pratique du cyclo ou du vtt en groupe, peuvent participer à deux ou trois de nos sorties avant de prendre une licence. Les rendez-vous sont donnés sur le parking de la pharmacie les mercredi et dimanche matin pour un départ à 8h30 pendant la saison estivale.

**Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-Trelivan.fr/
et notre page : [Facebook.com/vtt-cyclo-trelivan](https://www.facebook.com/vtt-cyclo-trelivan).**



Pour le bureau,
le président, Patrick LEBRET.

CLUB DE GYMNASTIQUE



Les cours, adultes comme enfants, ont repris à la salle Clément Ader (salle des fêtes du-bourg), et sont assurés par des animatrices diplômées. Le club est affilié à la fédération "Sports pour tous".

● Les cours adultes se déroulent :

- Le mardi de 14h00 à 15h00, plutôt axé gym douce
- Le jeudi de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien

● Les cours enfants se déroulent :

- De 14h15 à 15h00 pour les 4 ans. Les enfants de 5 ans sont acceptés (en fonction des places disponibles).
 - De 15h15 à 16h00 pour les 3 ans.
- Le nombre de places étant limité, les préinscriptions, effectuées lors du forum des sports (qui a eu lieu les 9 et 10 septembre) sont prioritaires au moment des inscriptions.

● Le tarif de la cotisation 2017-2018 est de :

- 75 € par adulte (donnant accès aux 2 cours adultes)
- 80 € par enfant.



◆ Il est possible de prendre une licence « famille », valable pour l'inscription d'un adulte et d'au moins un enfant. Le tarif est alors dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits. Se renseigner au moment des cours.

◆ Le prix de la cotisation est le même pour une personne de Trélivan que pour une personne extérieure à Trélivan. Les modes de paiements possibles sont : les chèques, l'argent liquide, les coupons sport et les chèques vacances. Les chèques peuvent être encaissés en plusieurs fois. Pour cela, donner tous les chèques lors de l'inscription, en précisant la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Les inscriptions se font le jour du cours.

Les 2 premières séances sont gratuites !

Ne pas oublier → De fournir un certificat médical
→ D'apporter une bouteille d'eau à chaque cours.

Si vous avez envie de faire un peu de sport dans une ambiance chaleureuse et détendue, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

La présidente, Corinne BREGENT : 06 12 64 18 69



Association TRÉLIVAN TÉLÉTHON

Pour l'équipe du Téléthon, c'est également la rentrée.



En quelques chiffres, je voudrais rappeler le montant récolté en 2016 par le biais des 3 manifestations de l'Association Trélivan Téléthon. Alain RADOUX et moi-même avons ramené 6 500€ de don au siège départemental et c'est là que nous avons appris que 1 400€ de don avaient été versés par le biais du 3637 par les habitants de Trélivan. Je tiens à les remercier très chaleureusement. Nous espérons faire aussi bien, voire mieux cette année.

Le Dimanche 1er octobre se fera la rando pédestre. Cette année nous ferons 2 départs : le matin à 9h00 pour les aguerris et les plus sportifs, l'autre vers 13h30 pour une « clientèle plus familiale ». Les chiens seront toujours les bienvenus comme les autres années.

Samedi 28 Octobre, notre soirée Années 80 sera toujours orchestrée par Jean Michel COILLAN (à rappeler que la piste de danse sera ouverte dès 20h30, le temps que s'installe les convives pour cette belle soirée). Comme je l'ai déjà dit l'année dernière, nous avons un peu de retard mais n'oublions pas que nous sommes là pour récolter des fonds pour la recherche. Alors qu'est-ce qu'une demi heure de retard comparée aux personnes qui vivent la maladie au quotidien. Cette soirée se doit d'être festive et bon enfant.

Le 2 décembre, aura lieu notre repas dansant « les années bonheur » dans la continuité des Années 80. Le soir, il y aura possibilité de plats à emporter.

Je tiens de nouveau à remercier les personnes qui contribuent à la bonne marche de ces manifestations : les producteurs locaux nous fournissant lait, légumes et autres et bien entendu les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

A très bientôt ! Le président de l'association, Jean LECHEVESTRIER



INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfices permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.

Présidente : Florence Brehier

Vice-présidents : Marc Lemoine, Mickaël Serelle

Secrétaire : Karen Courtes

Trésorier : Tanguy Collin

Pour cette nouvelle année scolaire, l'ALT soutiendra encore de nombreux projets pour les élèves de l'école Jean Ferrat. Pour ce faire, nous proposerons tout au long de l'année des actions et manifestations dont le bénéfice permettra l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles et des projets pédagogiques de nos enfants. L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

Agenda - Amicale Laïque de Trélivan

- Le 24/09 - Sortie vélo, suivie d'un pique-nique
- Début octobre - Assemblée générale
- Décembre - Arbre de Noël
- Repas + soirée dansante
- Printemps 2018 - Vide-grenier dans le bourg
- Fin Juin 2018 - Kermesse de l'école



amicale.laique.trelivan@gmail.com

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

COMITÉ DE JUMELAGE

Durant tout le week-end de l'Ascension, le comité de jumelage et la commune de Trélivan ont accueilli leurs amis ariégeois. Ceux-ci sont arrivés dans la soirée du jeudi en ordre quelque peu dispersé, certains trouvant plus simple de passer par Tours et Le Mans !!!!!

Mais après l'effort, le réconfort.....A la salle Clément Ader les attendait un apéritif dinatoire offert par la municipalité. Après les discours d'usage et un accueil musical en occitan de quelques élèves du CE2 de l'école Jean Ferrat, le groupe «Les Pourquoi Pas» a agrémenté de ses mélodies ces agapes qui furent l'occasion pour les nouvelles familles des deux côtés de faire connaissance.

Le vendredi, ce fut le départ de bonne heure pour une excursion sur la côte de Granit Rose et une croisière aux 7 îles et la découverte de paysages splendides magnifiés par un soleil et une chaleur digne de la Nouvelle Occitanie. Ce voyage en car et le repas pris en commun à Perros Guirec ont contribué à renforcer les liens et l'amitié qui unissent les Pyrénéens et les Bretons. Lors de la croisière, quel bonheur de voir les nombreux oiseaux auxquels ce site est dédié.

Le samedi, lors de la journée libre dans les familles, chacun a pu faire partager à ses hôtes son amour de sa région et ses coups de cœur. Vers 17 h, tout le monde s'est retrouvé au parc du Val Drouet pour une initiation au palet. Encore une bonne tranche de rire et de plaisir ensemble...



Puis rendez-vous salle Hélène Boucher pour le repas dansant préparé par le traiteur Dominé et animé par Loran. Le repas succulent et l'animation de feu en ont fait une soirée inoubliable (soirée rehaussée par la présence de Monsieur le Sous-Préfet et de Madame, amis de Benoit Alvarez le maire de Montgailhard). Nul n'oubliera l'interprétation de Gigi l'Amoroso de Dalida par Claude TOURTOULOU, le président ariégeois.



Le dimanche matin, de bonne heure, un petit déjeuner servi par la municipalité a permis de se dire au-revoir, avec parfois quelques larmes vite essuyées. Puis vint le départ de nos amis pour rejoindre l'Ariège.

Un séjour beaucoup trop vite passé...mais dans 2 ans ce sera au tour des Trélivannais de se rendre à Montgailhard encore plus nombreux que les autres fois car les nouvelles familles d'accueil ont été enchantées de l'ambiance et des amitiés sont nées.

Je vais terminer ce petit mot par une nouvelle triste. En effet Claude Avesque, un des premiers montgailhardais à être venu à Trélivan est décédé des suites d'une longue maladie courant août. Nos pensées vont à Gisèle son épouse.

Pour le bureau, le Président : André-Yves COLAS

Ju bricol'tout
Multi-services, Plomberie, Electricité,
peinture, parquet...
HESTIN julien
FB: ju bricol'tout
06 71 05 77 95
ju.bricol.tout@gmail.com
20, rue des pruniers
22100 TRELIVAN

DINAN TAXI
VOUS CHANGE LA VIE!
06 62 65 34 66
• Transports médicaux conventionnés
• Déplacements professionnels
• Itinéraires touristiques
Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS et VEUVES de GUERRES de TRÉLIVAN

Le samedi 11 novembre 2017, célébration de l'armistice de la guerre 1914-1918. L'amicale invite les adhérents et les Trélivannais à participer nombreux, et à se réunir place du 19 Mars afin de se rendre au monument aux morts pour un hommage à nos Anciens.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la municipalité, sera servi dans la salle Clément Ader, suivi du repas annuel, ouvert à tous au prix de 30 € par personne.

Menu

Mise en bouche chaude
Velouté de légumes
Filet de Saint Pierre sauce hollandaise
accompagné de riz, brunoise provençale, allumette, citron.
Sorbet pomme, alcool
Noix de veau sauce poivre (haricots vert,
pruneaux, gratin de pomme de terre)
Salade fromage
Carte tatin, glace vanille

Boissons :
Kir pétillant
Pastis
Muscadet sur lie
Bordeaux
Eau - Café

*Le pétillant sera
offert par l'Amicale.*

Inscription auprès du président **avant le 1^{er} novembre** accompagnée du règlement en chèque libellé à l'ordre des anciens combattants.

M. COUSTE Claude : " Bougault " - 22100 Trélivan - Tél. : 02 96 39 29 43

Venez nombreux, merci.

INFORMATION DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES CÔTES D'ARMOR

Vous êtes combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé, invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme, pupille de la Nation, orphelin de guerre, veuve ou veuf du ressortissant, vous pouvez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement.

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux.

Des aides adaptées à votre situation, après examen personnalisé de votre situation, peuvent prendre diverses formes : aides pour difficultés financières, pour favoriser votre maintien à domicile, à la reconversion professionnelle...

Avant toute intervention au titre de l'action sociale de l'Office, le service s'assurera que toutes les mesures de droit commun ont été mises en œuvre à votre profit. Ainsi vous pourrez bénéficier de toutes les aides de l'État.

Contact : Service départemental des Côtes d'Armor - 4 rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX
Tél. : 02 96 68 01 44 - ass.sd22@onacvg.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE de Monsieur le Député - HERVÉ BERVILLE

Monsieur Hervé BERVILLE, député des Côtes d'Armor reçoit **sur rendez-vous**

le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis rue de Brest à Dinan.

Les personnes qui souhaiteraient rencontrer l'élu (ou sa collaboratrice parlementaire) peuvent adresser un courrier ou un e-mail précisant l'objet de leur demande ainsi que leurs coordonnées postales et téléphoniques à :

Hervé BERVILLE, 64 bis rue de Brest, 22100 Dinan - hervé.berville@assemblee-nationale.fr.

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo qu'ils soient conducteurs ou passagers.



Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique – excellente pour la santé – comme pour l'activité de l'air – nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse de 70%, le risque de blessure mineure à 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Le port du casque diminue considérablement la perte de connaissance : à plus de 10 km / H, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

Dans le cas d'infraction, la responsabilité de l'adulte est engagée.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

Si vous êtes confrontée à la violence, ne restez pas seule.

Venez nous rencontrer pour trouver le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme.

L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous.

Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien et des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches.

S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et nous vous recontacterons.



ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

☎ 02 96 85 60 02 (ligne directe)

● les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: **Annie OLLAGNIER** - Mail : annie.espacefemmes@steredenn.org

ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LEURS PROCHES

☎ 02 96 85 30 84 (ligne directe)

● le jeudi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: **Christiana BAPTISTE** - Mail : christiana.espacefemmes@steredenn.org

Vous pouvez aussi contacter l'accueil de l'Espace Femmes aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

au 02 96 85 60 01 (standard)

Espace Steredenn - 1 route de Dinard - 22100 DINAN

La MSA d'Armorique vous informe :

Appel Frauduleux : soyez vigilants

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'Armorique invite ses assurés à la plus grande vigilance.

Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs.

Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

PROGRAMME DES ESPACES-JEUX ET DES RENCONTRES DU SECTEUR DE DINAN

A LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE, rue des Clairettes :

- **Séance espace jeux ouverte aux assistants (es) maternels(elles) les mardi 10 octobre et jeudi 30 novembre de 9h30 à 11h30.**
- **Atelier « ombres et lumières » de 10h45 à 11h30 le mardi 28 novembre à la bibliothèque.**

ESPACES-JEUX :

Les espaces-jeux s'adressent aux enfants non scolarisés accompagnés d'un assistant maternel, ou d'une garde à domicile.

Les horaires d'arrivée et de départ sont libres afin de respecter le rythme des enfants.

Le but est de partager un moment privilégié avec le ou les enfants et de prendre du plaisir dans le jeu libre. Le libre choix est laissé à l'enfant de participer ou pas.

NOUVEAUTÉ :

Des fiches d'autorisations enfants et adultes, disponibles sur le site internet, sont à compléter et à transmettre obligatoirement au service pour participer aux animations.

RAPPEL :

En cas de forte affluence et afin de permettre à chacun de trouver sa place :

- Il est demandé aux participants de bien vouloir laisser leur place (45 minutes étant déjà un temps de participation suffisant pour les enfants);
- Les animatrices pourront refuser les nouveaux arrivants au-delà d'un certain seuil (environ 20 enfants).
Il est demandé à chacun, enfants et adultes, de prévoir des chaussons ou des sur-chaussettes.

RENCONTRES À LA BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R

De 10 h à 11 h les lundis 20 novembre et 18 décembre 2017.

BOUILLEUR DE CRU

Date de distillation :

le mardi 3 octobre 2017

Lieu : Atelier public de Trélivan.

Inscription : le lundi 2 octobre à 12 H

Pour tout renseignement contacter :

M. BLANCHARD

Tél : 02.96.31.16.22 ou 06.07.69.15.45.



SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit
06 71 02 32 66
M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan



Nolwenn Romiti Services

Services à la personne

Bougault
22100 TRÉLIVAN

Mobile : 06.04.15.58.00
Fixe : 02.96.85.35.81

n.romitis@hotmail.com

814 504 767 RCS

Pour vous aider au quotidien



A DÉCOUVRIR : LE CIRCUIT DU BIGAULT À TRÉLIVAN

14 Circuit du Bigault



Étang du Val

Sites d'intérêt à proximité du sentier

• **Étang du Val.** Entre Bobital et Brusvilly, les deux étangs du Val sont situés dans un cadre sauvage en amont du grand barrage. Entourés de bois, ils réservent de belles surprises à qui se donne la peine de préparer un coup à carpe ou à gardon. Les brèmes et les tanches sont généralement dissimulées au calme dans la partie amont des étangs. Le pêcheur du bord pourra également chercher les gros brochets et sandres dissimulés sous les nombreuses branches surplombant les berges.

• **Église Saint Magloire.** L'existence de l'église Saint Magloire est attestée dès 1156, mais il ne reste rien de cet édifice primitif. En 1999, elle est entièrement remise à neuf. Les statues ont retrouvé leur beauté et leurs couleurs originales.

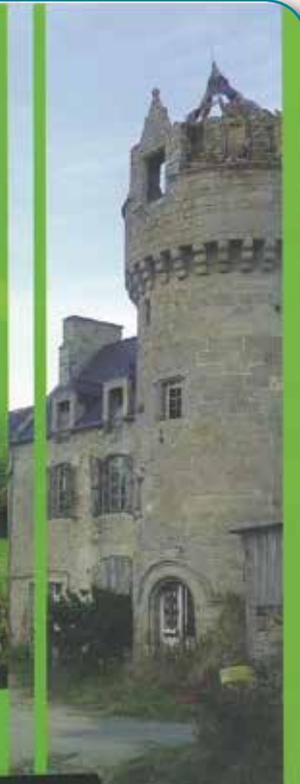
• **Tombe de Victor Charles Gervaise.** Derrière l'église, se trouve la tombe de Victor Charles Gervaise. Ce personnage naît à Dinan en 1817 et demeure au château de Vaucouleurs, maison de campagne de la famille Gervaise. Petit-fils du député Charles Beslay, il dirige les travaux de construction navale à Brest et à Toulon de 1880 à 1881. Devenu inspecteur général du génie maritime, il meurt à Paris en 1882.

• **Château de Vaucouleurs (privé).** Attesté dès 1248, ce domaine est important : y sont attachés étang et colombier, haute justice, et des prééminences dans plusieurs églises. En 1410, le château est la propriété de Guillaume de Guitté, et en 1427, le duc Jean V y convoque le ban et l'arrière-ban de la Bretagne, afin de s'opposer aux Anglais, maîtres de la Basse Normandie. Plus récemment, durant la Seconde Guerre mondiale, les troupes allemandes occupent le château et déçoiffent la tournelle d'escalier pour en faire une tour de guet. Le château est inscrit aux Monuments Historiques en 1926.

Dinan Vallée de la Rance

14 Trélivan

Circuit du Bigault



• 12 km

• 3h

• Randonnée tout public
• Difficulté : facile

• Place de l'église
GPS 48°25'56.27" N / 2°7'9.32" O



• Étang du Val, église Saint Magloire, ancien presbytère, maisons anciennes, château de Vaucouleurs

Crédits photos : Franck Harrop, CDO, mairie de Trélivan



Pas à pas...

D 1 Départ de la place de l'église. Partez au Sud de l'église sur une voie piétonne, prenez la route à droite, traversez la D 61 et continuez par le chemin en face, ne pas prendre l'impasse mais continuer tout droit. À l'extrémité, n'empruntez pas la route mais entrez à gauche dans le bois de Noël, puis contournez-le par la gauche.

2 À la sortie du bois, suivez le chemin à gauche et arrivez à un croisement. Pre-

nez le chemin à gauche sur 400 m. À la ferme de la Chesnaie, descendez à la deuxième à droite par le chemin creux. Au bout du chemin creux, prenez à droite puis tout droit jusqu'au village de la Férolais. Traversez-le à droite jusqu'à la croix. À la croix, prenez à gauche. **3** Dirigez-vous à gauche sur 400 m, puis prenez la route communale qui traverse le hameau de Boculé. Prenez toujours tout droit puis,

coupez la D 61 et continuez tout droit par le sentier menant au pont de Bigault. Poursuivez vers La Morinais. **4** Avant la ferme, tournez vers la gauche. Après un virage à gauche, vous atteignez La Tourtelais. Descendez à gauche vers le ruisseau de la Rivonnais et longez-le à droite pour atteindre l'étang du Val. Prenez la route à gauche, traversez la Peuvrie et remontez aux Planches. **5** Partez à gauche puis prenez

à droite pour atteindre La Sevestrais. Empruntez la route à gauche sur 100 m, faufilez-vous à droite sur le sentier entre deux habitations, tournez à gauche, puis retrouvez la route. Suivez-la encore sur 100 m. **6** Au carrefour, prenez la route à gauche, puis descendez à droite, franchissez le vallon et rejoignez le point de départ.

Les bonnes pratiques !

Le choix d'un équipement est certes conditionné par son rendement de production, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie produite et l'énergie consommée mais pas seulement.

La performance globale d'une installation de chauffage est le produit des rendements de production (générateur), de distribution (circuits), d'émission (radiateurs) et de régulation/programmation de chaleur. Il dépendra alors d'un ensemble de conditions développées ci-dessous.

*** : on s'intéressera ici exclusivement au chauffage central.**

→ Limiter les pertes de chaleur du réseau

Cela passe par une limitation de la longueur du réseau. Ainsi, il est préférable d'installer un générateur au plus près du volume chauffé. L'isolation des canalisations, dénommée calorifugeage, permet également de limiter les pertes de chaleur.

→ Entretenir régulièrement son installation de chauffage

Faites vérifier tous les ans l'efficacité de combustion de votre chaudière et effectuez régulièrement les réglages. Outre des raisons de sécurité, sanitaires et des enjeux environnementaux (décret n°2009-649 du 9 juin 2009), cette vérification permet aussi de réaliser d'importantes économies d'énergie. L'entretien et le ramonage est obligatoire 1 fois/an pour le chauffage au gaz et au fioul. Pour les systèmes de chauffage au bois, un entretien 1 fois/an et un ramonage 2 fois/an sont exigés.

→ Purgez les radiateurs

Vos radiateurs sont froids en haut mais chauds en bas ? Ils sifflent ou émettent des bruits d'écoulement d'eau ou d'air ? Pas de doute, ils contiennent de l'air. Purger les radiateurs évite une surconsommation d'énergie, permet de mieux diffuser la chaleur et augmente la durée de vie de la chaudière, celle-ci sera alors moins sollicitée pour chauffer l'habitation. Prévoyez une purge 1 fois/an en début de saison de chauffe.

→ Réalisez régulièrement un désembouage du circuit à eau chaude de chauffage.

L'eau est corrosive. Au fil du temps, votre tuyauterie s'oxyde et forme des boues, nuisant à la circulation et à la diffusion de chaleur. Le désembouage (nettoyage chimique du circuit hydraulique), débarrasse des boues et des impuretés qui perturbent le fonctionnement du circuit et qui permet ainsi la réalisation d'économies de chauffage, l'amélioration du confort, la longévité de l'installation, le respect de l'environnement lié à l'optimisation du rendement. Il existe aussi des traitements préventifs comme l'installation d'un filtre à boues sur le retour du chauffage juste avant le générateur de chaleur qu'il protège et/ou l'injection d'un

inhibiteur au circuit de chauffage permettant de limiter la corrosion. Prévoyez un désembouage tous les 5 à 10 ans.

"Chauffer ce qu'il faut quand il faut" : la régulation et la programmation

La régulation maintient la température du logement à une valeur choisie en prenant en compte les apports de chaleur gratuits. Elle agit :

→ sur la production et / ou la distribution de chaleur grâce à un thermostat d'ambiance et / ou une sonde extérieure qui permet de réguler la chaudière sur la loi d'eau. Celle-ci détermine la température de l'eau au départ de la chaudière en fonction de la température extérieure. Ainsi la chaudière réagit avant que le logement se refroidisse.

→ sur l'émission de chaleur grâce à des vannes thermostatiques installées sur les radiateurs. La régulation prend alors en compte les besoins de chauffage pièce par pièce.

La programmation est un complément de la régulation qui permet d'adapter la température en fonction de l'occupation des locaux. Si la régulation est fonction de la température extérieure, la programmation est en général réalisée par une horloge intégrée au régulateur, au niveau de la chaudière. Le thermostat qui régule la température ambiante et assure aussi la programmation est un thermostat d'ambiance programmable.

Bien choisir son équipement : dimensionnement et mise en œuvre

Le choix d'un équipement de qualité est nécessaire mais pas suffisant. Il faut que l'installation soit bien dimensionnée et correctement installée. Le dimensionnement devra répondre aux besoins de chaleur du logement. Dans le cas d'un équipement à condensation par exemple, il convient de s'assurer que les radiateurs peuvent être efficaces à basse température. Dans le cas d'un système mixte qui produit à la fois du chauffage et de l'eau chaude sanitaire, le dimensionnement résulte des besoins en eau chaude sanitaire qui se calcule selon le nombre de points de puisage.

A votre disposition pour vous conseiller en amont de votre démarche

L'Espace INFO → ENERGIE du Pays de Dinan propose un conseil neutre et gratuit pour vos projets de rénovation et de construction. Des informations sur les aides financières peuvent aussi être apportées.

Nathalie Morel, *Conseillère Info Energie*

**Permanence téléphonique du lundi au vendredi
ou sur rendez-vous :**

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

au 5 rue Gambetta à DINAN

Tél. 02.96.87.42.44

@ : infoenergie@pays-de-dinan.org

PERMIS ET CARTES GRISES : DÉMARCHES EN LIGNE

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, de nouvelles démarches en ligne sont accessibles sur www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.cotes-darmor.gouv.fr. Elles remplaceront progressivement l'accueil en préfecture et dans les sous-préfectures.

Le permis de conduire peut ainsi être demandé en ligne en cas de vol, perte, détérioration, expiration, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation...).

On peut aussi consulter son nombre de points.

Pour le certificat d'immatriculation de votre véhicule (carte grise), l'enregistrement en ligne est possible pour la déclaration de cession, le changement d'adresse (obligatoire), la demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration et la demande de certificat de non gage.



MODALITÉS POUR LES DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques.



Ainsi, ces demandes sont traitées uniquement dans les **25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs.

Liste des communes équipées :

Arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay.

Vous devez faire votre demande en ligne sur le site :
<https://passeport.ants.gouv.fr>

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Où s'adresser : en mairie du domicile avant le **31 décembre** de l'année en cours.

Observations : concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes non recensés à Trélivan et qui atteindront 18 ans dans l'année.

Pièces à fournir : carte d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'adresse sur la commune doivent venir le signaler à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

ÉCOLES

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMANENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information, Centre communal d'action sociale. Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois à la salle Hélène BOUCHER de 11h15 à 12h00.

Pascal GODET : Sports.